



SUIVI DES AIDES VERSÉES AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE LA CRISE SANITAIRE COVID-19

Données pour le département : "Hérault"



FONDS DE SOLIDARITÉ

PANC PANC

Données au 11/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19, l'État et les Régions ont mis en place un fonds de solidarité pour prévenir la cessation d'activité des petites entreprises, micro-entrepreneurs, indépendants et professions libérales, particulièrement touchés par les conséquences économiques de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 11 870 741 826 euros

Nombre d'aides : 6 331 890

Nombre d'entreprises : 1 904 886

Niveau Régional : Occitanie

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 1 135 030 188 euros

Nombre d'aides: 635 125

Nombre d'entreprises : 200 487

Niveau Départemental : Hérault

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



Montant total: 263 866 822 euros

Nombre d'aides: 147 068

Nombre d'entreprises : 45 803



PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT



Données au 01/01/2021 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement met en oeuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Les entreprises peuvent désormais contracter un prêt jusqu'au 30 juin 2021 au lieu du 31 décembre 2020. Les données utilisées proviennent de la DG Trésor et sont disponibles en open data sur data gouv.fr

Niveau National

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 130 040 705 574 euros

Nombre de prêts : 638 034

Niveau Régional : Occitanie



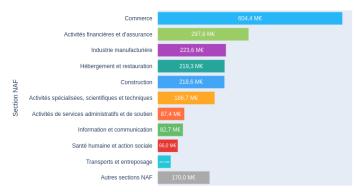


Montant total: 8 850 149 586 euros

Nombre de prêts : 63 009

Niveau Départemental : Hérault

Top 10 des prêts garantis par l'Etat ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 2 199 392 886 euros

Nombre de prêts : 14 453



REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES



Données au 10/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire de la COVID-19.

Les données utilisées proviennent de la DGFIP et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 3 199 614 200 euros

Nombre de reports : 96 694

Niveau Régional : Occitanie

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 184 550 410 euros

Nombre de reports : 6 653

Niveau Départemental : Hérault

Top 10 des reports d'échéances fiscales ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 36 361 823 euros

Nombre de reports : 1 561



AIDES AUX ARTISANS, COMMERÇANTS



Données au 30/09/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



Le Conseil de la protection sociale des travailleurs indépendants (CPSTI) met en place une aide financière exceptionnelle à destination de tous les commerçants et les artisans qui sont en activité au 15 mars 2020 et ont été immatriculés avant le 1er janvier 2019.

Les données utilisées proviennent de l'URSSAF et sont disponibles en open data sur data.gouv.fr

Niveau National





Montant total: 971 888 425 euros

Nombre d'aides : 1 188 713

Niveau Régional : Occitanie





Montant total: 99 699 360 euros

Nombre d'aides: 127 605

Niveau Départemental : Hérault

Top 10 des aides CPSTI ventilés par code section NAF (en M€)



Montant total: 20 054 850 euros

Nombre d'aides : 26 655



ACTIVITÉ PARTIELLE



Données au 08/12/2020 - aides-entreprises.data.gouv.fr



L'activité partielle permet à l'employeur en difficulté de faire prendre en charge tout ou partie du coût de la rémunération de ses salariés. L'activité partielle s'adresse à tous les salariés qui subissent une baisse de rémunération imputable soit à une réduction de l'horaire de travail pratiqué dans l'établissement ou partie de l'établissement en deçà de la durée légale de travail, soit à une fermeture temporaire de tout ou partie de l'établissement. Les données utilisées proviennent de la DARES

Niveau National

septembre 2020



Nombre de salariés concernés par l'activité partielle

Heures demandées: 49 649 310

Niveau Régional : Occitanie

